



ALERTE AU TRUCAGE ELECTORAL DU SNALC : PLAINT EN COURS

Nous avons été alertés par de nombreux collègues qui ont reçu sur leurs messageries professionnelles ou personnelles, ainsi que par SMS, des messages envoyés par l'organisation syndicale SNALC après avoir ouvert leur espace électeur pour les élections professionnelles des agents de la fonction publique.

Dans ces messages, le représentant du SNALC se présente comme leur interlocuteur pendant la période des élections. Un exemple : *"J'ai été mandaté par le président académique du SNALC pour vous remercier d'avoir activé votre compte électrice pour les élections professionnelles. Je serai votre interlocuteur jusqu'à la fin des élections. Merci de votre confiance. Cordialement, pour le SNALC Montpellier "*

Mais ce n'est pas tout, il est écrit : *« grâce à vous, peut-être le SNALC gagnera ces élections. »* Ou bien : *"Je vais essayer de régler ce problème qui vous permettra de voter au moment de l'ouverture du scrutin et de permettre au SNALC d'être enfin un syndicat majoritaire."*

Outre que cette manœuvre grossière tente de semer la confusion chez les personnels de l'éducation nationale entre les différents interlocuteurs administration/syndicat, elle pourrait être qualifiée d'illégal en période électorale.

Par ailleurs, nous nous interrogeons : comment le Snalc a-t-il pu obtenir les coordonnées de collègues dont la plupart affirment ne jamais les leur avoir données ? Comment un syndicat peut-il savoir qui a activé son espace électeur, et à quel moment ?

Sud Education 34 a d'ores et déjà saisi la CNIL et une plainte y a été déposée par le Rectorat.

Manifestement le SNALC ne semble pas compter sur la puissance de son argumentation ou sur son activité syndicale de ces dernières années pour convaincre les collègues de voter pour eux.

Nos organisations syndicales, farouchement attachées au respect des traditions syndicales de loyauté face aux scrutins, condamnent unitairement ces agissements du Snalc. Ces méthodes ne sont pas les nôtres.

Face à cette tentative d'instrumentalisation, nos organisations syndicales appellent les électrices et électeurs, enseignant.es et AESH, à condamner ces pratiques en refusant d'apporter leurs voix à cette organisation qui ne mérite pas leur confiance.